

L'intérêt de l'EURL soumise à l'impôt société

La détermination de la rémunération optimum.

Un mauvais choix dans son statut juridique et social peut avoir des conséquences graves.

Prenons l'exemple d'une activité qui dégage une rentabilité prévisionnelle avant charges sociales de 60 000 €

Supposons que la dotation aux amortissements prévisionnelle soit de 4 000 € et que la partie capital des remboursements d'emprunts soit de 8 000 €.

Supposons également que les besoins en fonds de roulement nécessitent la conservation au niveau de l'entreprise de 3 000 € par an.

Les disponibilités réelles pour le dirigeant sont inférieures à la "rentabilité fiscale"

Amortissements	4 000
Capital emprunts	-8 000
Besoin supplémentaire en fond de rouleme	-3 000
Ecart	<u><u>-7 000</u></u>

Les résultats sont très différents

	<u>Travailleur indépendant</u>	<u>EURL Impôt société</u>
Rentabilité de l'entreprise	60 000	60 000
Besoins de l'entreprise	-7 000	-7 000
Coût fiscaux	-4 334	-9 787
Coûts sociaux	-18 481	-6 720
<u>Disponibilité pour le dirigeant</u>	<u>30 186</u>	<u>36 493</u>
Soit un écart de	6 307	

Une rémunération mensuelle supérieure (24 500 / an) diminuerait cet écart de 1 000 €

Une étude attentive est donc nécessaire pour profiter a mieux des fruits de son travail.

L'écart constaté pourra encore être amélioré; en effet le surplus de disponibilités dégagé pourra être utilisé à des opérations d'épargne ou de défiscalisation.

A titre d'exemple 6 300 € capitalisés à 4 % sur 15 ans permet d'obtenir en fin de période un capital de 126 000 €

Disponibilité dans le cadre du statut de travailleur indépendant

		Entrepreneur Individuel (EURL - IR)
1	Résultat avant prélèvements sociaux et fiscaux du chef d'entreprise	60 000
2	Appointements nets versés	
3	Rappel : Appointements bruts	
4	Charges sociales obligatoires	-18 481
	* Part patronale	
	* Part salariale	
	Charges sociales facultatives	0
	* Charges déduct socialement	0
	* Charges déductibles	0
	* Charges non déductibles	0
	Assurance vie	
	* Assurance vie (art 82)	
	* Assurance vie (individuelle)	0
5	Déductions et réintégrations fiscales	
	* Réintégrations fiscales	0
	* Déductions fiscales	0
6	Résultat fiscal après charges sociales et appointements	41 519
7	Impôt sur les sociétés	
8	Ventilation des résultats	
	* Besoin de trésorerie	0
	* Bénéfice distribuable	41 519
	* Montant non distribué	
	* Montant distribué au chef d'entreprise	41 519
	* Montant distribué aux autres associés	
9	Impôt sur le revenu	-4 334
10	Autres revenus et charges du chef d'entreprise et du conjoint	
	* Appointements du conjoint	0
	* Autres revenus non professionnels	0
	* Charges à déduire (pension alim,...)	0
11	RECAPITULATIF	
	Total des prélèvements	-22 814
	* Prélèvements Sociaux	-18 481
	* Prélèvements Fiscaux	-4 334
	* Dividendes autres associés	
	* Besoin de trésorerie	0
12	Total du revenu dégagé	37 186
13	* Bénéfice non distribué (en %)	
14	Total du revenu disponible	37 186
	Besoins de trésorerie	-7 000
	Disponible pour le dirigeant	30 186
	<i>Valeur exprimée en Francs</i>	<i>198 005</i>

La détermination de la rémunération optimum.

		Rémunération optimum	Rémunération maximum	Rémunération minimum	Rémunération déterminée
1	Résultat avant prélèvements sociaux et fiscaux du chef d'entreprise	60 000	60 000	60 000	60 000
2	Appointements nets versés	15 165	41 933	0	24 500
3 VENTILATION DES PRELEVEMENTS					
31	Charges sociales obligatoires	-6 720	-16 942	-1 323	-10 827
32	Charges sociales facultatives	0	0	0	0
	* Charges déduct socialement	0	0	0	0
	* Charges déductibles	0	0	0	0
	* Charges non déductibles	0	0	0	0
33	Assurance vie	0	0	0	0
35	Résultat fiscal après charges sociales et appointements	38 115	1 125	58 677	24 673
36	Impôt sur les sociétés	-5 803	-1 125	-12 758	-3 757
37	Ventilation des résultats				
	* Besoin de trésorerie	-7 000	-7 000	-7 000	-7 000
	* Bénéfice distribuable	25 312	0	38 919	13 917
	* Montant non distribué	0	0	0	0
	* Montant distribué au chef d'entreprise	25 312	0	38 919	13 917
	* Montant distribué aux autres associés	0	0	0	0
38	Impôt sur le revenu	-3 984	-3 404	-4 507	-2 973
4	Autres revenus et charges du chef d'entreprise et du conjoint				
41	* Autres appointements du dirigeant	0	0	0	0
42	* Appointements du conjoint	0	0	0	0
43	* Autres revenus non professionnels	0	0	0	0
44	* Charges à déduire (pension alimentaire,...)	0	0	0	0
5 RECAPITULATIF					
51	Total des prélèvements	-23 507	-28 471	-25 588	-24 556
	* Prélèvements Sociaux	-6 720	-16 942	-1 323	-10 827
	* Prélèvements Fiscaux	-9 787	-4 529	-17 265	-6 730
	* Dividendes autres associés	0	0	0	0
	* Besoin de trésorerie	-7 000	-7 000	-7 000	-7 000
52	Total du revenu dégagé	36 493	31 529	34 412	35 444
53	* Bénéfice non distribué (en %)	0	0	0	0
6	Total du revenu disponible	36 493	31 529	34 412	35 444
	Valeur exprimée en Francs	239 378	206 818	225 730	232 498

Vous avez introduit une somme non distribuable. Elle est intégrée dans le rubrique 'Besoin de trésorerie'.